



**HAL**  
open science

## Plan de mobilité durable au collège René Cassin de Noidans-lès-Vesoul

Armelle Couillet, Hélène Houot, Cécile Tannier, Fabien Fraisse, Céline  
Zocchetti

### ► To cite this version:

Armelle Couillet, Hélène Houot, Cécile Tannier, Fabien Fraisse, Céline Zocchetti. Plan de mobilité durable au collège René Cassin de Noidans-lès-Vesoul. Images de Franche-Comté, 2010, 41, pp.14-17. hal-00984632

**HAL Id: hal-00984632**

**<https://hal.science/hal-00984632v1>**

Submitted on 28 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

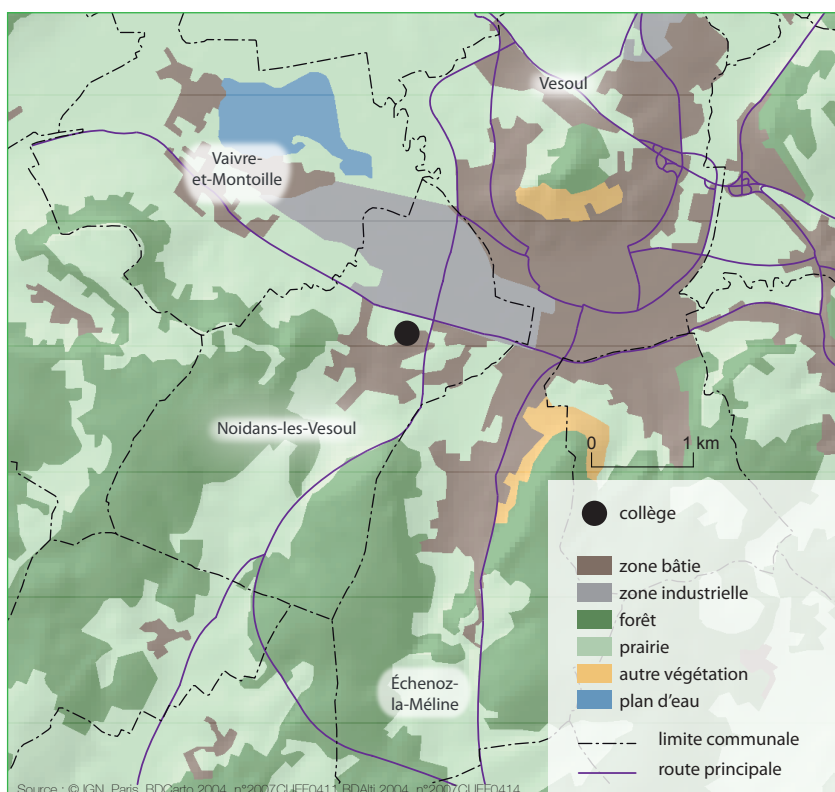
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PÉDAGOGIE

# Plan de mobilité durable au collège René Cassin de Noidans-lès-Vesoul

Armelle COUILLET, Hélène HOUOT, Cécile TANNIER, ThÉMA, UMR 6049 du CNRS-Université de Franche-Comté  
Fabien FRAISSE, Céline ZOCCHETTI, Collège de Noidans-lès-Vesoul

**D**ans le cadre d'un itinéraire de découverte (IDD) sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), les élèves d'une classe de 5<sup>e</sup> du collège de Noidans-lès-Vesoul ont analysé leurs mobilités et tenté de répondre à deux questions : les déplacements des collégiens de Noidans, entre leur domicile et le collège, sont-ils durables ? Quelles actions mener pour rendre ces mobilités plus durables ? Une enquête de mobilité élaborée par les élèves de la classe a été menée auprès de tous les collégiens au printemps 2009. Le projet a été piloté par deux enseignants du collège de Noidans-lès-Vesoul, en partenariat avec le laboratoire ThÉMA .



### Diagnostic des mobilités des élèves entre leur lieu de résidence et le collège

Une des premières séances de travail avec les élèves impliqués dans ce projet leur a permis, grâce à divers supports cartographiques, de mieux se repérer dans l'espace, de bien localiser le collège et leur domicile. Ils ont aussi commencé à réfléchir à la façon dont ils se déplaçaient pour se rendre au collège, et à lister les différents modes de transports empruntés.

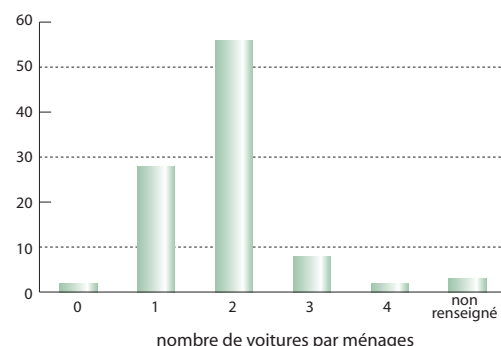
Après avoir été sensibilisés à la démarche scientifique ainsi qu'à la notion de mobilité durable, les élèves ont fait émerger des hypothèses qui pouvaient les aider à répondre à une question essentielle : les déplacements des élèves du collège de Noidans-lès-Vesoul sont-ils durables ?

Figure 1 : le secteur d'étude

### Hypothèses prévalant à l'enquête

- La voiture est un moyen de transport très utilisé
- Les élèves viennent en voiture mais font du covoiturage pour limiter leurs déplacements
- La voiture est utilisée pour les élèves qui sont très éloignés du collège
- Les élèves prennent la voiture en cas de changement d'emploi du temps
- Les horaires de bus sont adaptés aux emplois du temps des élèves
- La voiture est utilisée car c'est le seul moyen de rejoindre les activités extrascolaires
- Les élèves ont conscience qu'il faut modifier leur mode de transport
- Les conditions climatiques expliquent l'utilisation de certains modes de transport

part des ménages (%)



– les raisons qui incitent à utiliser le « Vbus » (bus urbain) ou le car (service de ramassage scolaire)

Figure 3 : la voiture très présente dans les familles

– l'influence de l'emploi du temps, ou de celui des parents, sur les mobilités

- le regard porté sur ses propres déplacements
- des solutions pour améliorer la durabilité de la mobilité.

Une carte du secteur de Noidans-lès-Vesoul et des alentours, jointe au questionnaire, a permis à chaque collégien de se repérer et d'y indiquer l'itinéraire le plus fréquemment emprunté pour se rendre au collège.

L'ensemble des réponses a fait l'objet d'observations et de traitements statistiques et graphiques simples réalisés par les élèves afin de vérifier leurs hypothèses.

### L'étape de vérification

#### La voiture est un moyen de transport très utilisé

Pour traiter cette hypothèse, les élèves devaient mesurer la place de la voiture dans le quotidien de leurs familles respectives. Cette information leur a été fournie par des réponses concernant le nombre de voitures par ménage (figure 3).

Même si certains élèves d'un même ménage ont répondu individuellement à cette question concernant le nombre de voitures dans la famille, il est évident que la voiture occupe une place importante.

Une attention particulière a été portée sur le mode de transport utilisé dès lors que le déplacement avait un rapport avec le collège. Il s'est avéré que les collégiens domiciliés dans les communes d'Échenoz-la-Méline et de Vaire-et-Montoille privilégiaient le car de ramassage scolaire pour leurs déplacements du

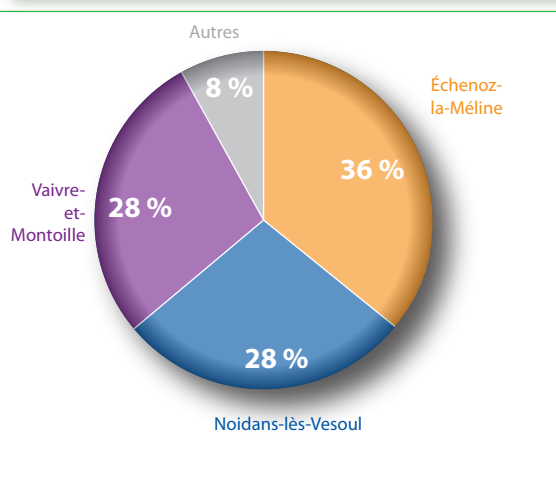


Figure 2 : répartition des élèves selon la commune de résidence

### Une enquête pour confirmer ou infirmer les hypothèses

Les collégiens ont élaboré un questionnaire<sup>1</sup> qu'ils ont proposé à l'ensemble des élèves ; le taux de réponse a été élevé puisque 93 % d'entre-eux ont répondu (334 sur 360 élèves que comptait le collège au printemps 2009).

Les questions s'organisaient autour de plusieurs thèmes :

- le lieu d'habitation (figure 2)
- les modes de déplacement
- les raisons qui incitent à utiliser la voiture

<sup>1</sup>Le questionnaire est consultable à l'adresse suivante :

<http://thema.univ-fcomte.fr/Plan-de-mobilite-durable-au>

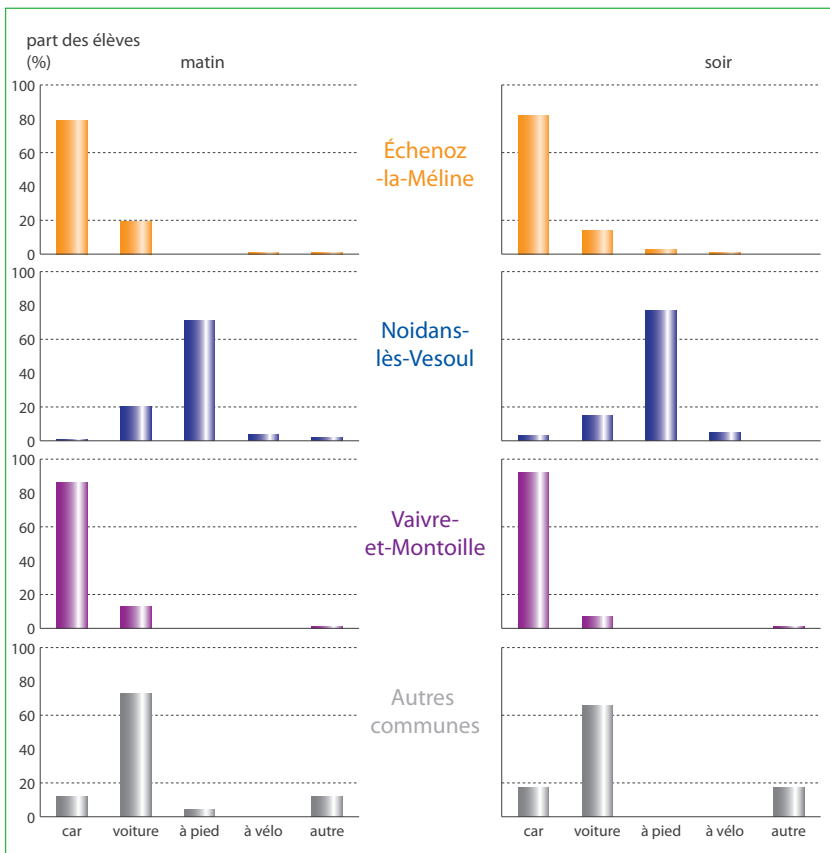


Figure 4 : les moyens de transport du matin et du soir

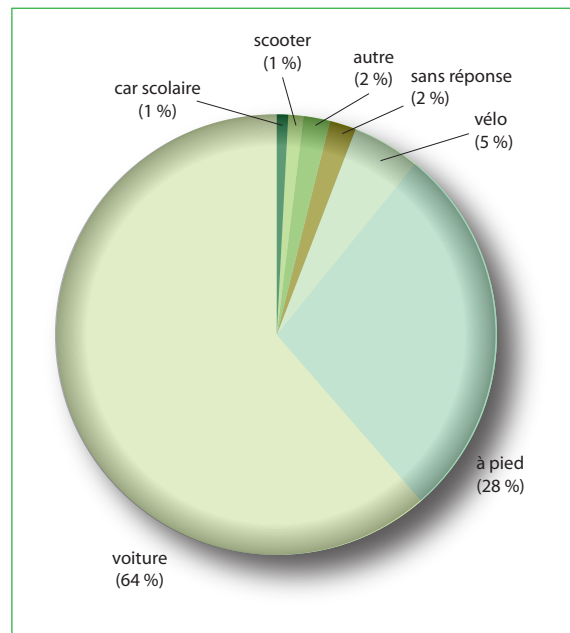


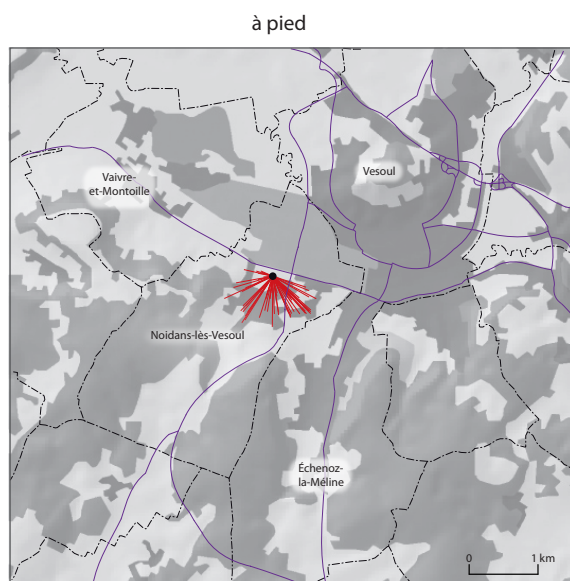
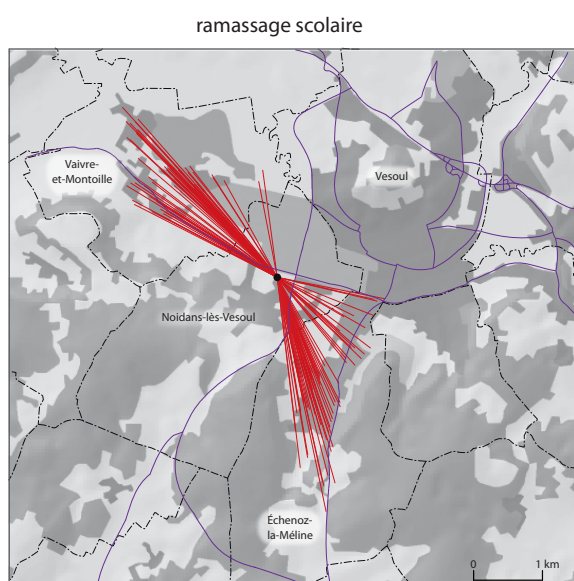
Figure 5 : l'utilisation des moyens de transports secondaire

matin et du soir ; ceux de Noidans-lès-Vesoul préfèrent se déplacer à pied.

Cependant, quelle que soit la commune (même à Noidans-lès-Vesoul), la voiture est le deuxième moyen de transport utilisé. Si l'on ne prend pas en compte la catégorie « autres communes », c'est dans la commune de Noidans-lès-Vesoul que la voiture est la plus utilisée, malgré la proximité du collège.

Les élèves ont alors approfondi leur questionnement

Figure 6a : les trajets selon les modes de transport



Sources : enquête réalisée par les élèves du collège de Noidans ;  
© IGN, Paris, BDCarto 2004, n°2007CUEF0411, BDAIti 2004, n°2007CUEF0414

Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

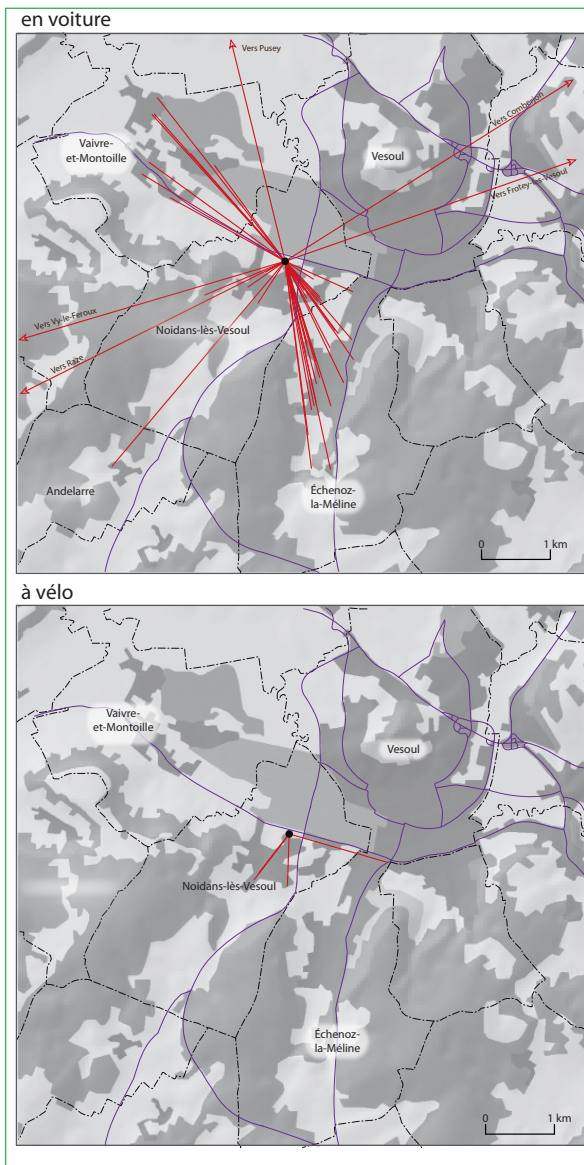
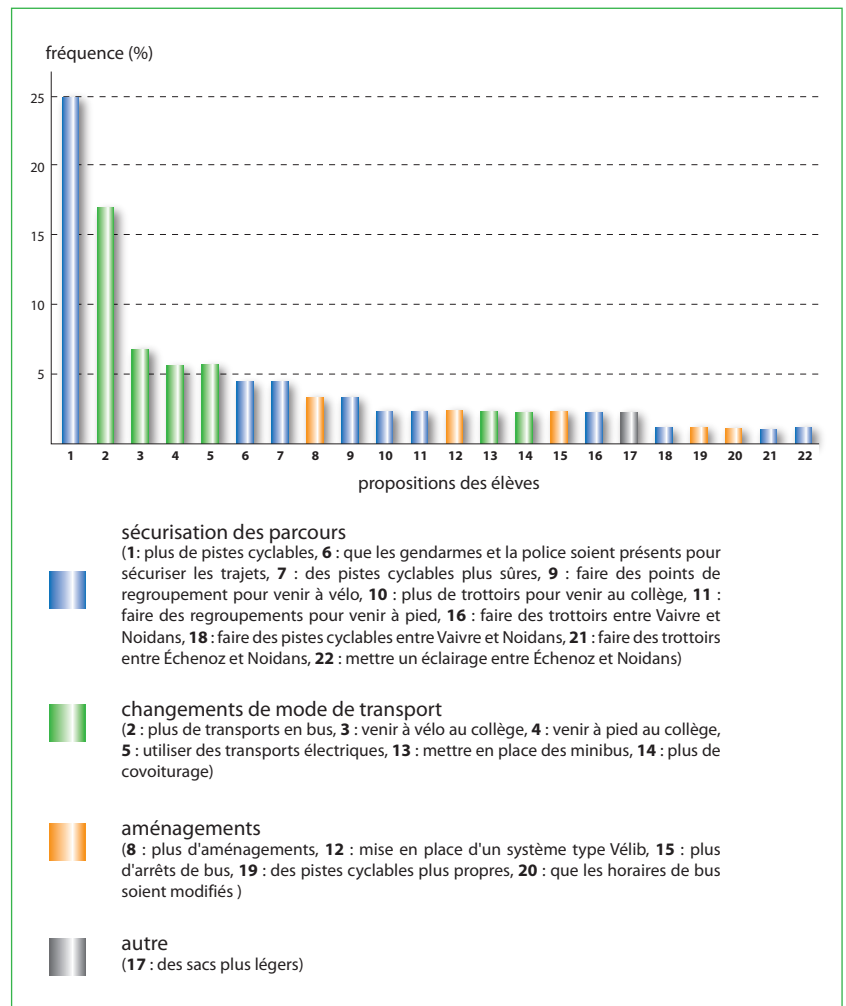


Figure 6b

en se focalisant sur les réponses données concernant le moyen de transport secondaire et ils ont finalement pu affirmer que la voiture était un mode de transport effectivement très utilisé (figures 4 et 5). Pour valider les autres hypothèses, les élèves ont appliqué une démarche hypothético-déductive, mais nous ne traiterons pas ici l'intégralité du travail mené.

### Du constat à des propositions pour plus de mobilité durable

Une cartographie des trajets selon le mode de transport utilisé permet d'affiner la réflexion (figures 6a et 6b). Celle-ci fait apparaître clairement la faiblesse de l'usage des bicyclettes tandis que les



#### sécurisation des parcours

(1 : plus de pistes cyclables, 6 : que les gendarmes et la police soient présents pour sécuriser les trajets, 7 : des pistes cyclables plus sûres, 9 : faire des points de regroupement pour venir à vélo, 10 : plus de trottoirs pour venir au collège, 11 : faire des regroupements pour venir à pied, 16 : faire des trottoirs entre Vaivre et Noidans, 18 : faire des pistes cyclables entre Vaivre et Noidans, 21 : faire des trottoirs entre Échenoz et Noidans, 22 : mettre un éclairage entre Échenoz et Noidans)



#### changements de mode de transport

(2 : plus de transports en bus, 3 : venir à vélo au collège, 4 : venir à pied au collège, 5 : utiliser des transports électriques, 13 : mettre en place des minibus, 14 : plus de covoiturage)

#### aménagements

(8 : plus d'aménagements, 12 : mise en place d'un système type Vélib, 15 : plus d'arrêts de bus, 19 : des pistes cyclables plus propres, 20 : que les horaires de bus soient modifiés)

#### autre

(17 : des sacs plus légers)

Figure 7 : des idées pour rendre les déplacements plus durables

déplacements pédestres se limitent à la commune de Noidans-lès-Vesoul.

Les réponses globalement négatives des élèves à la question « les aménagements pour les vélos et les piétons sont-ils suffisants ? » confortent cette idée.

Au final, les élèves ont proposé des solutions pour améliorer les modes de déplacements et les rendre plus durables (figure 7).

Dans la continuité de ce travail, une journée sans voiture a été organisée au sein du collège. De plus, le projet a été présenté aux élus des communes et au représentant du conseil général dans l'optique de rendre concrète l'une des propositions des élèves.

Le conseil général a ainsi été sollicité pour la création d'une piste cyclable entre Vaivre-et-Montoille et Noidans-lès-Vesoul ■